

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 6-10 novembre 2006

RAPPORTS OPÉRATIONNELS

Point 10 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2006/10/2
6 octobre 2006
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT SUR LA SUITE DONNÉE À L'ÉVALUATION DE LA RÉPONSE DU PAM À LA CRISE AU NIGER EN 2005

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

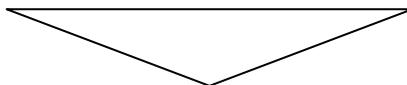
Directeur régional, ODD: Mr M. Darboe tel.: 066513-2201

Attaché de liaison principal, ODD: Mr T. Lecato tel.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



PROJET DE DECISION*



Le Conseil prend note du document intitulé "Rapport sur la suite donnée à l'évaluation de la réponse du PAM à la crise au Niger en 2005" (WFP/EB.2/2006/10/2).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" (document WFP/EB.2/2006/16) publié à la fin de la session du Conseil.



INTRODUCTION

1. À sa session annuelle de 2006, le Conseil a invité le Secrétariat à rendre compte de la suite donnée aux recommandations formulées dans l'évaluation réalisée à la demande du Bureau de l'évaluation (OEDE), qui portait sur la réponse du PAM à la crise au Niger en 2005 et comprenait des suggestions visant à prévenir des crises similaires dans le Sahel. Le présent document décrit les mesures déjà prises par le PAM et celles qu'il envisage de prendre, à condition de disposer de ressources suffisantes, tout en prenant en considération: i) les principales conclusions et recommandations du séminaire "Examen après action au Niger"; ii) l'évaluation qui a été réalisée ensuite au Niger; et iii) l'analyse interne.
2. Au niveau de l'Organisation, le PAM a pris des dispositions pour renforcer ses capacités d'intervention en cas d'urgence. Il a établi un protocole de déclenchement d'une intervention d'urgence majeure, à savoir une situation pour laquelle l'appui du siège est nécessaire. Un coordonnateur des situations d'urgence, qui rend compte au Vice-Directeur exécutif du Département des opérations (OD), est désormais chargé de la gestion des crises majeures. Une unité des politiques a été mise en place, qui donnera des indications quant aux contributions du PAM à la formulation du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. La Division de l'évaluation des besoins, de l'analyse de la vulnérabilité et de la préparation aux situations d'urgence (ODA) a recommandé des mesures visant à renforcer les processus et les outils pour garantir que les crises alimentaires sont détectées et analysées promptement et pour permettre au PAM de s'y préparer et d'intervenir à temps et avec efficacité. Les mesures correspondent aux domaines prioritaires identifiés dans la consultation annuelle sur la qualité des programmes, qui a souligné le caractère indispensable de compétences spécifiques, de la formation, des orientations et du respect des délais dans le processus d'intervention.
3. La crise au Niger a fait ressortir la nécessité, pour le PAM, de répondre aux préoccupations des États membres, qui estiment recevoir trop de renseignements d'ordre général, tout en étant mal informés des situations critiques en cas d'opérations d'urgence (par exemple la nécessité de réduire prochainement les rations). Le Département de la mobilisation des fonds et de la communication (FD) et OD mettent actuellement au point un système "d'alerte rouge" qui permettra d'avertir à l'avance les représentations et les capitales si le PAM risque d'avoir des difficultés à mettre en oeuvre une opération.
4. Il est nécessaire de trouver un juste équilibre entre l'envoi d'un message clair à la communauté internationale et la réponse aux demandes d'assistance des gouvernements sans prendre le revers des politiques nationales. En outre, certains partenaires envisagent l'aide alimentaire avec plus de scepticisme que d'autres; aussi faut-il constamment justifier, défendre et expliquer le rôle que peut jouer l'aide alimentaire en cas de crises telles que celle qui a touché le Niger. Le PAM fait tout pour répondre aux demandes des gouvernements et mobiliser les ressources requises pour couvrir les besoins estimés. Le cas du Niger montre qu'il est parfois difficile de donner au public des informations claires sans mécontenter les donateurs, les bénéficiaires ou les autres partenaires.

5. La plupart des activités menées par le PAM en matière de développement ne bénéficient pas d'un financement suffisant pour atteindre leurs objectifs. Le PAM ne cesse d'encourager les donateurs à appuyer des opérations dites "de développement" qui ressemblent plutôt en fait à des interventions d'urgence. Les pays comme le Niger, où la malnutrition chronique atteint un niveau alarmant, où la mortalité des enfants de moins de 5 ans est élevée et où les indicateurs de l'enseignement primaire sont bas, reçoivent une aide alimentaire uniquement en cas de crise majeure. Le Niger aurait dû bénéficier d'une part plus importante d'une aide au développement plus considérable; or, il n'a reçu qu'un soutien très limité jusqu'à ce que la sécheresse impose une opération d'urgence. Maintenant que la sécheresse s'atténue, l'aide à la reconstruction et au développement diminue avant que les communautés aient été préparées à faire face au prochain choc. Le caractère humanitaire d'une grande partie des activités de "développement" menées par le PAM dans des pays comme le Niger sera un thème important lors de la préparation du prochain Plan stratégique. La catégorie "projets de développement" qui est utilisée actuellement ne rend pas compte comme il convient du caractère urgent des activités menées par le PAM dans de nombreux pays avec des ressources dites "de développement".

PREVENTION DE PROBLEMES SIMILAIRES DANS LE SAHEL

6. Le Conseil a estimé que le PAM devrait appliquer les leçons tirées de la crise au Niger aux opérations menées dans d'autres pays du Sahel. En conséquence, le bureau régional a créé le pôle du Sahel septentrional qui comprend le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad et a tenu sa première réunion à Dakar en mars 2006, avec la participation d'agents des bureaux régionaux et des bureaux de pays du PAM ainsi que du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Cette réunion a abouti à un plan d'action et à l'amorce d'une stratégie commune pour traiter les problèmes nutritionnels qui se posent dans la région.
7. Dans le Sahel, les taux de malnutrition aiguë sont souvent supérieurs à 10 pour cent, niveau considéré comme "grave"; le Burkina Faso, le Tchad et le Niger dépassent souvent le seuil de 15 pour cent, considéré comme "critique" par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans la région, la malnutrition touche principalement les femmes et les enfants; elle s'explique non seulement par un apport alimentaire inadéquat mais aussi par les maladies infectieuses dues au manque d'eau potable, à l'insuffisance des réseaux d'assainissement, aux mauvaises pratiques de santé maternelle et infantile et aux centres de soins rudimentaires. Outre des interventions d'urgence et des traitements immédiats, une stratégie de prévention efficace est indispensable pour s'attaquer à l'ensemble des problèmes de nutrition et de sécurité alimentaire, stratégie qui doit porter sur l'éducation nutritionnelle, les soins aux enfants, la qualité de l'eau, l'agriculture et l'élevage, ainsi que le développement rural.
8. Dans ce contexte, le rôle du PAM est le suivant:
- i) maintenir un dialogue de haut niveau avec les gouvernements pour parvenir à un consensus sur l'analyse de la situation et les modalités d'intervention;
 - ii) appuyer les interventions nutritionnelles visant à traiter et à prévenir la malnutrition chez les enfants de moins de 3 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes;
 - iii) cibler les interventions de redressement et de développement en collaboration avec les partenaires;



- iv) favoriser la compréhension de la dynamique des marchés céréaliers et des échanges transfrontaliers, notamment l'impact des prix sur la sécurité alimentaire;
 - v) informer les gouvernements sur les moyens de renforcer leur capacité d'intervention en cas d'urgence et sur le rôle que pourrait jouer l'aide alimentaire; les mécanismes du marché ne sauraient remplacer les distributions générales de rations en temps voulu lorsque les couches de population les plus démunies ne disposent pas de ressources adéquates pour acheter de la nourriture pendant la période de soudure;
 - vi) contribuer au renforcement des compétences des organisations et des gouvernements en matière de préparation aux situations d'urgence, d'alerte rapide et d'évaluation.
9. Suite à l'opération d'urgence au Niger, une intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) a été lancée en avril 2006, qui intègre les enseignements tirés de l'expérience du PAM, du séminaire "Revue après action" ainsi que les observations d'une équipe d'évaluation externe envoyée au Niger au moment de la planification de l'IPSR. Cette IPSR est la réponse du PAM à la crise nutritionnelle au Niger. Elle constitue la première offensive contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire, tout en prévoyant des dispositions pour la prévention des situations d'urgence et la préparation à celles-ci. Une IPSR analogue a été mise au point pour le Mali; l'IPSR menée actuellement en Mauritanie est en cours de réaménagement pour renforcer son efficacité, et une IPSR axée sur la nutrition est en préparation pour le Burkina Faso. Le bureau du PAM au Tchad, qui a dû s'occuper d'autres questions et crises, devrait entreprendre une activité similaire en 2007. Le but premier de ces interventions est de réduire la malnutrition aiguë, tant à court qu'à long terme.
10. Les petits bureaux de pays qui ne disposent que de fonds limités alloués au titre de l'administration et de l'appui aux programmes et des coûts d'appui directs, qui sont eux-mêmes liés aux quantités transportées, tout comme les programmes de pays dont le financement est irrégulier auront du mal à mettre en oeuvre la totalité des recommandations formulées dans l'évaluation. Certains bureaux de pays bénéficient de financements extrabudgétaires pour donner suite à certaines recommandations, mais la pérennité de ce financement n'est pas garantie, les ressources extrabudgétaires étant par nature temporaires.

Ouvrer en partenariat

11. Il est clair que le PAM, qui dispense pour l'essentiel une aide alimentaire, ne peut à lui seul résoudre les problèmes complexes qui ont provoqué la crise alimentaire au Niger en 2004/2005. Régler les problèmes de sécurité alimentaire dans le Sahel exige un effort concerté de longue durée de la part de toutes les parties intéressées: organisations à but lucratif ou non lucratif, donateurs traditionnels, institutions régionales, organisations internationales et —surtout— gouvernements. Le PAM s'attache à mettre en place de nouveaux partenariats et à renforcer ceux qui existent déjà, ainsi qu'à améliorer les capacités des gouvernements et des institutions régionales concernées. Il continuera de participer —en qualité de membre ou de président aux travaux des comités de la sécurité alimentaire des pays du Sahel —par exemple, au Niger, le Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires (DNP-GCA). Les fonctionnaires chargés de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV) au Burkina Faso, au Tchad, au Mali, en Mauritanie et au Niger travaillent en étroite liaison avec divers ministères.



12. Il convient d'oeuvrer sur plusieurs fronts pour atténuer la pauvreté, prévenir les crises et intervenir en cas d'urgence, ce qui implique la participation de nombreux acteurs et secteurs pour s'attaquer aux causes profondes des crises récurrentes au Sahel. Le PAM encourage les partenariats pour traiter les problèmes de malnutrition et d'insécurité alimentaire dans le Sahel; par exemple, les liens avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires sont actuellement renforcés afin de faciliter les alertes rapides et le partage de l'information.
13. **Partenariats établis pour faire face à la malnutrition.** Grâce aux fonds du programme de renforcement des institutions, un poste a été créé en partenariat pour un responsable chargé de diriger les activités du PAM, et le bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest a renforcé ses services de nutrition. Une réunion UNICEF-Pôle du Sahel du PAM, ayant pour thème l'éradication de la faim et de la dénutrition chez les enfants, s'est tenue en mars 2006. Un plan d'action commun pour la nutrition a ensuite été mis en oeuvre; il prévoit notamment des activités visant à traiter et à prévenir la malnutrition et à améliorer la surveillance de la situation nutritionnelle et de la sécurité alimentaire.
14. **Partenariats établis pour faire face à l'insécurité alimentaire.** Les liens avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) sont actuellement renforcés par le biais de l'appui du PAM à un cadre d'évaluation harmonisé. L'expérience du PAM en matière d'intégration des éléments relatifs aux ménages et à la nutrition dans les évaluations complète l'analyse effectuée chaque année par le CILSS en ce qui concerne la production céréalière et les bilans céréaliers des pays. Le PAM, le CILSS, le Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine (FEWS-NET) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) collaborent afin de mieux comprendre la dynamique des marchés régionaux et des échanges transfrontaliers et de partager davantage les analyses et les systèmes de suivi de la sécurité alimentaire. Le PAM participe en outre aux consultations sur la sécurité alimentaire organisées par le CILSS et ses pays membres.
15. L'initiative pour le développement agricole et rural du Sahel, qui est actuellement mise au point par le Fonds international de développement agricole (FIDA) et la FAO, dans le but d'améliorer les activités portant sur le développement rural, la prévention des crises et l'atténuation de la faim, pourrait devenir un partenariat important.
16. Au Niger, le système d'alerte rapide (SAP), l'Institut national statistique (INS), le système d'information sur les marchés agricoles (SIMA), le PAM, FEWS-NET, la FAO, l'Union européenne et la Coopération française ont entrepris une évaluation conjointe de la sécurité alimentaire en mai 2006.
17. Avec ses partenaires, le PAM renforce les systèmes d'alerte rapide et améliore la qualité des évaluations des besoins. Le projet relatif au renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence, qui bénéficie de l'appui du Service d'aide humanitaire de la Commission européenne ainsi que du programme de renforcement institutionnel, assure le soutien technique, le renforcement des capacités et la formation dans ces domaines.

Nécessité de mobiliser des ressources pour le Sahel

18. Le PAM s'est efforcé de tirer des leçons de la crise au Niger afin de pouvoir répondre plus efficacement aux besoins des populations des pays voisins dans des situations analogues. Le financement de l'IPSR pour le Niger est assuré dans sa totalité pour la première année, mais cela n'est pas le cas pour d'autres projets. Si le PAM doit apporter une contribution positive à l'éradication de la faim dans le Sahel, il est essentiel que les



IPSR et les programmes de pays reçoivent des moyens financiers adéquats. Les déficits prévus jusqu'à la mi-2007 sont les suivants:

Projet	Déficit jusqu'au 30/06/2006 (en millions de dollars) (au 29/08/06)
Burkina Faso	
Programme de pays	3,2
IPSR	2,3 (estimation-projet en préparation)
Tchad	
Programme de pays	4,5
Mali	
Programme de pays	3,1
IPSR	10,3
Mauritanie	
Programme de pays	3,0
IPSR	5,5
Niger	
Programme de pays	5,9
IPSR	16,3
Total	54,1

19. La matrice jointe permet de faire le point de l'application des recommandations contenues dans l'évaluation commandée par OEDÉ sur la réponse du PAM à la crise au Niger.



**MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS L'ÉVALUATION COMMANDÉE
PAR OEDE SUR LA RÉPONSE À LA CRISE AU NIGER EN 2005**

Recommandations	Organe responsable	Mesures	État d'avancement
1. Systèmes d'information et d'alerte rapide			
1.1 Redéfinir l'ensemble des indicateurs nécessaires à une évaluation complète de la sécurité alimentaire au Niger et dans l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest (disponibilités, marchés locaux et régionaux, bétail, sources de revenus et pouvoir d'achat, nutrition, etc.).	Bureau régional en consultation avec ODA et bureau de pays	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cette recommandation va dans le sens de l'initiative actuelle du PAM visant à encourager le CILSS et les gouvernements à élargir les types d'indicateurs utilisés par les missions d'évaluation. ➤ Les flux commerciaux, les hausses de prix, l'analyse de la situation nutritionnelle, l'insécurité alimentaire chronique et temporaire et des seuils harmonisés sont étudiés et intégrés dans l'analyse de la sécurité alimentaire, notamment l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence effectuée au Niger en octobre 2005 et le rapport de la mission d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires de novembre 2005. ➤ Les pays du Sahel septentrional ont redéfini les données de référence en intégrant les profils des marchés et l'analyse de la situation nutritionnelle; le PAM et l'UNICEF poursuivent la normalisation des évaluations conjointes, à l'aide des fonds du programme de renforcement des institutions. ➤ Une enquête sur les marchés régionaux menée par le PAM et FEWS-NET a mis en évidence les lacunes sur le plan des connaissances, des données et du suivi; des recommandations ont été formulées en vue d'améliorer la surveillance des marchés par le CILSS, FEWS et le PAM. ➤ Un consultant, recruté par le PAM et financé par le projet de renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence, aidera le CILSS à mettre en place un système de surveillance des mouvements transfrontaliers de produits. 	En cours En cours Terminé En cours En cours
1.2 Assurer la collecte régulière de l'ensemble des indicateurs identifiés, par les systèmes de collecte existant soit dans la région, soit dans le pays, soit au PAM même.	Bureau régional en consultation avec bureau de pays	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La collecte de données pour des indicateurs clés est devenue plus régulière dans les pays où le PAM a mis en place des unités ACV au moyen de fonds du programme de renforcement des institutions et de ressources destinées aux opérations d'urgence; le renforcement des partenariats a amélioré la coordination et le consensus en vue d'évaluations exhaustives de la sécurité alimentaire. 	Terminé



**MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS L'ÉVALUATION COMMANDÉE
PAR OEDE SUR LA RÉPONSE À LA CRISE AU NIGER EN 2005**

Recommandations	Organe responsable	Mesures	État d'avancement
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des données sur les prix sont recueillies pour 35 marchés au Niger; des rapports hebdomadaires, jusqu'en décembre 2005, et des rapports bimensuels depuis avril 2006 sont établis en collaboration avec le SIMA et FEWS. ➤ L'évaluation conjointe de la sécurité alimentaire SAP/INS/SIMA/PAM/FEWS-NET/FAO/Union européenne/Coopération française effectuée en mai 2006 dresse un tableau clair de la sécurité alimentaire dans le pays. 	<p>En cours</p> <p>Terminé</p>
1.3 Produire une analyse régulière et intégrée de l'évolution de la sécurité alimentaire.	Bureau régional et bureau de pays avec l'appui d'ODA	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La fréquence et le nombre de rapports ont augmenté: rapports de situation bimensuels, notes d'information mensuelles sur les opérations, rapports sur le Sahel bimensuels pendant la période de soudure, bulletins ACV/évaluation des besoins d'urgence et rapports trimestriels sur la sécurité alimentaire. 	En cours
1.4 Faire la distinction entre l'analyse et la programmation afin d'améliorer la crédibilité de l'analyse et sa diffusion et assurer la prise en compte du diagnostic dans le processus de conception des interventions.	ODA, bureau régional et bureau de pays	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le bureau régional respecte l'impartialité des fonctionnaires chargés de l'évaluation des besoins dans la région. ➤ Il est d'usage pour les évaluations des besoins alimentaires en cas de situation d'urgence d'indiquer clairement la méthodologie utilisée, par souci de crédibilité, de comparaison et de transparence. ➤ Il est aussi d'usage que les résultats et les activités de l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence soient largement diffusés sur le site Web du PAM, dans des résumés analytiques et des lettres d'information. ➤ Chaque fois que les ressources le permettaient, des postes supplémentaires pour l'évaluation de la vulnérabilité ont été créés au sein des bureaux de pays. ➤ Des agents de programme participent à l'analyse des évaluations de la sécurité alimentaire, pour veiller à la bonne orientation des programmes; les activités ACV seront intégrées dans la conception des projets. ➤ Une étude menée par l'Institut de développement outre-mer pour le compte de la Sous-Division de l'évaluation des besoins d'urgence (ODAN) vise à mieux comprendre les liens et les lacunes entre l'évaluation des besoins en cas de situation 	<p>En cours</p> <p>Terminé</p> <p>Terminé</p> <p>Terminé</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p>



**MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS L'ÉVALUATION COMMANDÉE
PAR OEDE SUR LA RÉPONSE À LA CRISE AU NIGER EN 2005**

Recommandations	Organe responsable	Mesures	État d'avancement
		<p>d'urgence et la prise de décisions par le PAM, les donateurs et les partenaires et à identifier les mesures susceptibles d'améliorer ces liens.</p> <p>➤ Un projet mené en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international sur l'intégration de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les évaluations de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence et les évaluations exhaustives de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité vise à mieux utiliser les données dans ces deux domaines pour mettre au point des interventions mieux adaptées.</p>	En cours
2. Prévention des crises et développement			
<p>2.1 Renforcer le rôle joué par le PAM dans la formulation du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et des politiques de développement dans une perspective de prévention des crises (en général, et au Niger en particulier).</p>	Bureau régional et bureau de pays avec l'appui de PDP	<p>➤ Un document de politique générale, intitulé "Participation aux stratégies pour la réduction de la pauvreté", qui a été soumis au Conseil d'administration à sa session annuelle de 2006, jette les bases de la participation du PAM à la formulation des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.</p> <p>➤ Un fonctionnaire d'ODD a participé à un atelier mené par la Division des stratégies, des politiques et de l'appui aux programmes (PDP) sur les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté; ODD a aidé le bureau de pays du Libéria à formuler une stratégie de lutte contre la pauvreté, et PDP a apporté son soutien au bureau de pays de Gambie. La liste de contrôle du bureau régional sur l'examen de la stratégie de réduction de la pauvreté comprend les mesures à prendre pour prévenir les crises.</p> <p>➤ Dans le cadre des Nations Unies, l'Alliance pour le Sahel — stratégie régionale pour la nutrition à laquelle collabore l'UNICEF— l'Initiative pour le développement agricole et rural du Sahel et le Plan d'action du DNP-GCA au Niger contribuent aux stratégies nationales en matière de développement et à la prévention des crises dans le Sahel en général, et au Niger en particulier.</p>	<p>Terminé</p> <p>Terminé</p> <p>En cours</p>



**MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS L'ÉVALUATION COMMANDÉE
PAR OEDE SUR LA RÉPONSE À LA CRISE AU NIGER EN 2005**

Recommandations	Organe responsable	Mesures	État d'avancement
3. Nature de la crise et instruments de réponse			
3.1 Réexaminer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des instruments dont le PAM dispose pour répondre aux crises structurelles et conjoncturelles, en fonction de la nature de la crise, des contextes locaux et des objectifs prévus.	OD	➤ Des orientations pour la mise en œuvre des différents modes d'intervention possibles du PAM figurent dans le Guide d'élaboration des programmes et le Manuel d'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence. Toutes les directives opérationnelles ayant trait aux opérations d'urgence ont été examinées et leur version actualisée figure aujourd'hui dans le Guide d'élaboration des programmes. Par ailleurs, toutes les directives sur les politiques et principes de programmation sont systématiquement revues à intervalles réguliers, et actualisées si nécessaire.	Terminé
3.2 Concevoir des opérations d'urgence en fonction des besoins identifiés et non en fonction des ressources potentiellement mobilisables, et limiter le nombre de petites opérations, qui brouillent la notion d'urgence.	OD	➤ Le PAM a pour politique de concevoir les opérations en fonction des besoins des bénéficiaires; des efforts sont actuellement déployés pour veiller à ce que cette politique soit appliquée de manière uniforme.	En cours
4. Mobilisation des ressources et communication			
4.1 Concevoir et mettre en oeuvre une stratégie de communication et de mobilisation des ressources adaptée aux interventions d'atténuation/prévention des crises "oubliées".	FDC/FDD et OD	<p>➤ Afin de pallier le manque de ressources pour certaines opérations "oubliées", le PAM s'efforce d'obtenir des contributions offrant une plus grande flexibilité d'affectation. À cet égard, le Conseil a approuvé à sa session annuelle de 2005, une stratégie (WFP/EB.2/2005/5-B) qui vise à optimiser l'efficacité des contributions. Pour cela, il faut plus de flexibilité (contributions assorties de moins de restrictions) et de prévisibilité (notamment engagements financiers pluriannuels) et des contributions en espèces. Le PAM souhaite aussi utiliser de manière plus rationnelle les contributions, dans le sens du document "Examen des procédures de l'Organisation: financement anticipé des opérations" (WFP/EB.1/2005/5-C). À cette fin, le Conseil a approuvé la création d'un fonds de préfinancement pour garantir la continuité du financement des projets en attendant la confirmation des contributions prévues.</p> <p>➤ Certaines situations d'urgence qui ne sont pas suffisamment financées obtiennent des ressources du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires.</p>	<p>Terminé</p> <p>En cours</p>



**MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS L'ÉVALUATION COMMANDÉE
PAR OEDE SUR LA RÉPONSE À LA CRISE AU NIGER EN 2005**

Recommandations	Organe responsable	Mesures	État d'avancement
4.2 Renforcer l'intérêt des donateurs pour le Compte d'intervention immédiate en tant qu'outil permettant de prévenir l'aggravation des crises et d'accélérer la mise en œuvre des interventions d'urgence.	FDD et OD	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les mécanismes et moyens utilisés pour sensibiliser et mobiliser les donateurs sont: i) l'envoi de bulletins d'alerte, de rapports de situation, d'informations opérationnelles et d'appels aux dons; ii) des plaidoyers lors des sessions du Conseil d'administration ou des rencontres avec des délégations gouvernementales; iii) l'organisation de consultations informelles. Par ailleurs, le PAM a adressé aux donateurs en mai 2006 un appel pour des dons au Compte d'intervention immédiate co-signé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. 	En cours
5. Achats			
5.1 S'assurer que le personnel du bureau de pays concerné bénéficie d'une formation appropriée.	ADH et OD	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La capacité en matière d'achats régionaux a été renforcée par le biais de la formation du personnel des bureaux de pays en mai 2006; cette formation a été dispensée à 28 agents de ODD/ODDY, dont deux venaient du bureau du PAM au Niger. ➤ La capacité du bureau du PAM au Niger a été renforcée grâce au recrutement de fonctionnaires au plan international, notamment un responsable de la logistique/des achats. 	Terminé Terminé
5.2 En collaboration avec les partenaires, analyser régulièrement et de manière approfondie l'évolution des prix sur les marchés et leur sensibilité aux achats locaux.	Bureau régional et bureau de pays avec l'appui d'ODA	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En coordination avec FEWS et le SIMA au Niger, le PAM fournit un appui méthodologique pour l'interprétation des données concernant les marchés. ➤ Le poste de chargé régional des achats a été transféré de Dakar au bureau du PAM au Burkina Faso pour faciliter l'analyse des marchés. 	En cours Terminé
5.3 Tout en continuant de privilégier les achats locaux et régionaux, ménager une marge de manœuvre pour pouvoir avoir recours au marché international si la situation l'exige.	ODTP, bureau régional et bureau de pays	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le Service des achats de produits alimentaires (ODTP) suit l'évolution globale des marchés des produits en consultation avec d'autres unités du siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays concernés. La stratégie d'achat type, en cas d'urgence, est de faire en sorte que les besoins de la filière soient couverts en temps voulu. Lorsqu'il faut choisir entre des achats locaux, régionaux ou internationaux, on tient compte de la disponibilité des produits, du coût et des délais de livraison. Au tout début d'une opération d'urgence, les denrées alimentaires sont en général achetées sur place aux fins de livraison et de consommation immédiates. Par principe, le PAM achète les 	Terminé



**MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS L'ÉVALUATION COMMANDÉE
PAR OEDE SUR LA RÉPONSE À LA CRISE AU NIGER EN 2005**

Recommandations	Organe responsable	Mesures	État d'avancement
		produits sur des marchés aussi proches que possible des populations touchées, afin de respecter les habitudes alimentaires locales et d'encourager la production locale. En combinant les achats locaux, régionaux et internationaux, le PAM réduit les risques de rupture d'approvisionnement, de défection d'un fournisseur et de perturbation des marchés locaux ou régionaux, tout en fournissant les quantités voulues dans les délais.	
5.4 Privilégier les achats franco à bord et éviter, en situation d'urgence, d'avoir recours à des fournisseurs mal connus.	ODTP	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dans les situations d'urgence, le PAM privilégie les achats franco à bord/CAF, mais durant les phases initiales d'une telle situation, ses capacités logistiques peuvent être quelque peu limitées. ➤ Le PAM déploie tous les efforts possibles pour éviter d'acheter des produits à des fournisseurs mal connus dans les situations d'urgence. 	Terminé En cours
6. Renforcement des capacités			
6.1 Envisager la possibilité de mettre en place au sein du bureau régional une équipe spécialisée dans le domaine de la sécurité alimentaire dans les pays du Sahel, qui aurait pour autres fonctions: i) de renforcer le dialogue avec les organismes régionaux chargés de la sécurité alimentaire et les institutions d'intégration régionale; ii) d'accompagner et de faire évoluer le dialogue pour le renouvellement du cadre d'analyse des crises alimentaires au Sahel; iii) d'apporter un appui au bureau régional et aux bureaux de pays.	Bureau régional et OD	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le siège a financé la création de cinq postes supplémentaires de fonctionnaires ACV affectés au réseau de sécurité alimentaire du bureau régional, réseau qui est dirigé par le fonctionnaire ACV régional et comprend des chargés de l'évaluation des besoins et des spécialistes ACV ayant des compétences en matière de sécurité alimentaire. ➤ Un chargé régional de l'évaluation a été transféré de Dakar à Ouagadougou pour renforcer les liens avec les institutions régionales. 	Terminé Terminé



**MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS L'ÉVALUATION COMMANDÉE
PAR OEDE SUR LA RÉPONSE À LA CRISE AU NIGER EN 2005**

Recommandations	Organe responsable	Mesures	État d'avancement
<p>6.2 Renforcer les capacités des bureaux du PAM dans les pays sujets à des crises répétées, comme au Sahel. Au Niger, la priorité devrait être donnée à l'alerte rapide, à l'évaluation des besoins, à la nutrition et au suivi-évaluation.</p>	<p>Bureau de pays, bureau régional et OD</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cette recommandation est actuellement appliquée dans les limites des moyens financiers disponibles. ➤ Des fonctionnaires ACV supplémentaires affectés aux bureaux de pays renforcent la capacité d'alerte rapide. ➤ Les stratégies ci-après de renforcement des capacités sont actuellement financées par le biais du programme de renforcement des institutions du Ministère britannique du développement international: <ul style="list-style-type: none"> – Une formation à l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence a été dispensée au PAM et à ses partenaires au Niger en avril 2006, et sera élargie à d'autres pays du Sahel; – Des cours de formation à la gestion axée sur les résultats et le suivi-évaluation seront proposés dans tous les bureaux de pays; – Les plans d'intervention d'urgence des bureaux de pays seront actualisés en septembre 2006. 	<p>En cours</p> <p>En cours</p> <p>En cours</p>
<p>6.3 S'assurer que le personnel affecté aux bureaux de pays reçoive une formation lui permettant d'exercer efficacement ses fonctions (en dehors des achats), notamment une formation sur les questions de sécurité alimentaire au Sahel.</p>	<p>ADH, bureau régional et bureau de pays</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La formation à l'évaluation de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence a renforcé les capacités du PAM et de ses homologues du gouvernement. ➤ La formation à la gestion axée sur les résultats et le suivi-évaluation renforcera également les capacités locales. 	<p>En cours</p> <p>En cours</p>



**MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS L'ÉVALUATION COMMANDÉE
PAR OEDE SUR LA RÉPONSE À LA CRISE AU NIGER EN 2005**

Recommandations	Organe responsable	Mesures	État d'avancement
7. Décentralisation et prise de décisions			
7.1 Établir clairement les niveaux de responsabilités du siège, des bureaux régionaux et des bureaux de pays et renforcer leur efficacité, notamment en ce qui concerne les achats de produits alimentaires, la mobilisation des ressources et la communication (y compris les procédures d'approbation).	OD et FD	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le PAM a établi un protocole de déclenchement d'une intervention d'urgence majeure exigeant l'appui du siège et a créé un poste de coordonnateur d'urgence relevant du Vice-Directeur exécutif, OD. Ce poste a été pourvu et les rôles et responsabilités ont été précisés. ➤ De plus amples informations et davantage de conseils étant nécessaires, FDD a lancé un processus d'orientation normative axé sur les principales questions de mobilisation des ressources. Les conclusions devraient être disponibles en mars 2007. 	Terminé En cours
7.2 Dans un contexte de prévention/atténuation de crise, mettre en place, au niveau du bureau régional ou du Département des opérations, dès l'approbation d'une opération d'urgence, un mécanisme de suivi de l'évolution de la situation de la sécurité alimentaire et de la mise en œuvre de l'intervention.	Bureau régional et OD	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La démarche recommandée a été adoptée au sein d'ODD et il en sera tenu compte dans les opérations d'urgence à venir. ➤ Voir la section 1.2. 	En cours
8. Niger (plus particulièrement)			
8.1 Maintenir et développer le rôle du PAM au sein du DNP-GCA dans le cadre de la réforme proposée par la récente évaluation dont le dispositif a fait l'objet.	Bureau régional et OD	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En 2006, le PAM a fourni un important matériel de communication à l'Office des produits vivriers du Niger, ainsi que d'autres équipements et des véhicules à ses homologues gouvernementaux. ➤ Le PAM continue d'offrir un soutien aux programmes de ses partenaires d'exécution, notamment des évaluations conjointes de la sécurité alimentaire des ménages, un suivi commun des marchés, la planification d'urgence et la mise au point de bases de données. 	Terminé En cours
8.2 Promouvoir l'élargissement du DNP-GCA afin d'y inclure les partenaires de développement, les ONG, les organisations de la société civile et les plates-formes paysannes.	Bureau de pays	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Deux nouveaux membres ont signé l'accord, à savoir l'UNICEF et la Belgique. ➤ Le PAM continue de promouvoir le développement du DNP-GCA. 	Terminé En cours



**MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS L'ÉVALUATION COMMANDÉE
PAR OEDE SUR LA RÉPONSE À LA CRISE AU NIGER EN 2005**

Recommandations	Organe responsable	Mesures	État d'avancement
8.3. Contribuer à la définition du Plan d'urgence national, précédé par une concertation approfondie sur le choix des instruments de réponse appropriés à la nature et à l'ampleur de chaque crise (pertinence de chaque instrument).	Bureau de pays	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En coordination avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'UNICEF et d'autres institutions des Nations Unies, le PAM a appuyé la préparation du Plan d'action national pour la sécurité alimentaire, 2006. ➤ Le Plan national d'intervention d'urgence est en cours d'élaboration, avec la participation active de l'ensemble des partenaires. 	Terminé En cours
8.4 Renforcer le dialogue politique avec le Gouvernement, en veillant à la transparence des débats et en s'appuyant sur un argumentaire, tout en intégrant les mesures gouvernementales dans la démarche commune du système des Nations Unies dans le pays.	Bureau de pays	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La collaboration avec le Coordonnateur résident et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest est permanente pour les initiatives dans le Sahel, en particulier au Niger. ➤ La collaboration entre le PAM et le gouvernement se développe —plan d'action 2006, activités pour la période de soudure, etc. 	En cours En cours
8.5 Réexaminer si nécessaire la stratégie du PAM au Niger afin de renforcer les aspects nutritionnels dans le cadre de l'accord passé récemment avec l'UNICEF dans ce domaine.	Bureau de pays	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En collaboration avec l'UNICEF et l'OMS, le PAM a entrepris de remanier sa stratégie de programmation dans le domaine de la nutrition pour les pays du Sahel septentrional. ➤ Le PAM préconise d'intégrer les questions relatives à la nutrition dans le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté. 	En cours En cours



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ADH	Division des ressources humaines
ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
CILSS	Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel
DNPGCA	Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FD	Département de la mobilisation des fonds et de la communication
FDC	Division de la communication
FDD	Division des relations avec les donateurs
FEWS-NET	Réseau du système d'alerte rapide face aux risques de famine
FIDA	Fonds international de développement agricole
INS	Institut national statistique
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OD	Département des opérations
ODA	Division de l'évaluation des besoins, de l'analyse de la vulnérabilité et de la préparation aux situations d'urgence
ODAN	Sous-Division de l'évaluation des besoins d'urgence
ODD	Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)
ODDY	Centre régional de Yaoundé pour l'Afrique centrale
ODTP	Service des achats de produits alimentaires
OEDE	Bureau de l'évaluation
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	organisation non gouvernementale
PDP	Division des stratégies, des politiques et de l'appui aux programmes
SAP	Système d'alerte précoce
SIMA	Système d'information sur les marchés agricoles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

